

Montréal, le lundi 3 mai 2021

Par courriel : president@laurentienne.ca

Monsieur Robert Haché
Recteur
Université Laurentienne

OBJET : FERMETURE DES PROGRAMMES

Monsieur le recteur,

Lors de sa réunion des 21 au 23 avril 2021, le Bureau fédéral de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec a adopté la résolution suivante :

Que la FNEEQ dénonce la décision inique de l'administration de l'Université Laurentienne d'abolir 69 programmes d'études, dont 28 en français, en raison d'une vision marchande et clientéliste de l'enseignement supérieur qui mine les fondements mêmes de la mission universitaire.

Que la FNEEQ revendique, auprès du ministre ontarien Ross Romano et de la ministre fédérale Mélanie Joly, une aide financière suffisante pour assurer la pérennité de cet établissement et pour garantir l'accès aux études supérieures pour la communauté franco-ontarienne.

La FNEEQ tient donc à exprimer sa vive inquiétude sur l'avenir de l'Université Laurentienne et sur celui de l'enseignement universitaire en français en Ontario. Nous vous invitons à revenir sur les décisions prises et à réintégrer dans les meilleurs délais les membres du personnel enseignant qui ont ainsi perdu leur emploi afin que les étudiantes et les étudiants de la région puissent bénéficier de la meilleure offre de cours possible.

La source des problèmes financiers de l'Université Laurentienne est le manque de transparence et de responsabilité de la gouvernance institutionnelle, qui a conduit à des décisions arbitraires et unilatérales prises à huis clos. L'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne a fait part à plusieurs reprises de ses préoccupations concernant l'approche secrète et non consultative adoptée par l'administration de l'Université pour prendre des décisions financières importantes. Ces décisions, combinées à l'érosion constante du

financement public, ont maintenant mis en danger l'avenir de l'Université Laurentienne, ses programmes, l'éducation des membres étudiantes et étudiants, et les emplois.

Le gouvernement provincial a cinq représentants au conseil d'administration qui auraient dû assurer la surveillance et la bonne gouvernance. Au lieu de cela, ils se sont joints à l'administration supérieure et aux autres membres du conseil d'administration pour prendre des décisions financières irresponsables.

Le corps professoral, le personnel, et les étudiantes et les étudiants, ne devraient pas avoir à payer le prix des mauvaises pratiques de gouvernance d'une institution publique sous-financée.

Par conséquent, nous invitons les gouvernements provincial et fédéral à fournir immédiatement les fonds de fonctionnement à long terme nécessaires pour assurer l'avenir de l'Université Laurentienne et mettre fin à ces procédures d'insolvabilité inutiles. En outre, nous invitons le gouvernement provincial à congédier les membres du conseil d'administration de l'Université Laurentienne qui ont clairement négligé leurs devoirs et leurs responsabilités.

Nous souhaitons que les gouvernements de l'Ontario et du Canada soutiennent les missions fondamentales de l'Université Laurentienne.

Veuillez accepter nos plus sincères salutations,



CAROLINE QUESNEL
Présidente
FNEEQ-CSN



BENOÎT LACOURSIÈRE
Secrétaire général et trésorier
FNEEQ-CSN

- C.C. Mélanie Joly, Ministre du Développement économique et des Langues officielles
(ED.minister-ministre.DE@canada.ca)
Ross Romano, Ministre des Collèges et Universités (ED.minister-ministre.DE@canada.ca)
Fabrice Colin, président de l'Association des professeures et professeurs de
l'Université Laurentienne (APPUL) (FColin@lufappul.org)